

Compte-rendu de la réunion Caisse des Ecoles du 07/12/2020

<u>Etaient présents :</u> Marcel JACQUIN, Président Jean-Louis GREAU Vice-président Mara PHILIP, Représentante du Conseil Municipal Lucienne MARTIN, Représentante de la Préfecture Céline RAOUX, Directrice de l'école Bénédicte SALANON, Représentante des enseignants Lucie BENON, Représentante des parents d'élèves Céline NOMINE, Représentante des parents d'élèves Patrice VICH ARRIBAS, Représentant des parents d'élèves Agnès ALIAS, Responsable de service Caisse des Ecoles	<u>Absent excusé :</u>
--	------------------------

- **Election du Vice-Président et du Secrétaire :**
Vice-Président : Jean-Louis GREAU
Secrétaire : Patrice VICH ARRIBAS
→Voté à l'unanimité
- **Annulation titre :**
→Voté à l'unanimité
- **Tableau des emplois :**
→Voté à l'unanimité

RETOUR DES QUESTIONNAIRES PARENTS :

A titre indicatif : sur 120 familles → 2 retours

1 questionnaire rendu + 1 question cantine déposée lors de la réunion du Conseil d'Ecole

I. QUESTIONS LIEES A LA CANTINE :

1. **Les repas pas toujours adaptés aux enfants.**
2. **Menu végétarien n'est pas du tout apprécié.**

Nous faisons remonter au traiteur les aliments que les enfants ont aimés ou n'ont pas aimés (gaspillage) en notifiant nos remarques sur les menus (fiches navettes entre la cantine et le traiteur) afin d'améliorer les repas au fil du temps.

Les repas sont conçus par une diététicienne suivant une réglementation imposée par décret.

3. **Varier les desserts, toujours compotes et bananes.**
4. **Enlever le menu végétarien.**

Après vérification, ces desserts (compotes et bananes) sont proposés en moyenne 1 fois par mois.

Le repas végétarien a été rendu obligatoire une fois par semaine.

Conformément à la loi EGalim du 30 octobre 2018, toute la restauration scolaire - de la maternelle au lycée - doit proposer au moins un menu végétarien par semaine.

Le traiteur avec la collaboration de la diététicienne propose donc un repas végétarien par semaine conformément à la réglementation en vigueur.

II. QUESTIONS LIEES AU CENTRE DE LOISIRS :

5. **Cela pourrait être bien de laver le sol du centre, ma fille rentre avec les chaussettes sales.**

Réponse du directeur : les sols, tout comme l'ensemble des locaux sont nettoyés TOUS les soirs par l'entreprise AMS et nous relevons aucun souci de propreté.

Certains enfants se déchaussent au moment du temps lecture ; ayant eu entre temps du passage dans la salle, les sols sont forcément salis.

Nous indiquerons aux enfants qu'il n'est désormais plus possible d'enlever leurs chaussures pour le temps « détente ».

Encore une fois, je suis surpris que ce genre de retour ne nous soit pas fait directement et vu la problématique que cela semble poser, pourquoi attendre autant avant de nous en parler.

Pour information aucune famille ne nous a fait de commentaires à ce sujet.

6. **Il faudrait demander aux animatrices d'éviter d'employer les mots pestes pour désigner les filles et de faire un peu plus attention à leur langage.**

Réponse du directeur : Concernant le langage des animatrices du centre, je rappellerai une nouvelle fois qu'il est important de venir m'en parler rapidement et de ne pas EXTRAPOLER. Des propos sortis de leur contexte n'ont AUCUN sens et donnent lieu à des interprétations bien loin de la réalité. En effet, ce terme a pu être employé dans un sens (humoristique et affectueux).

Malheureusement ce genre d'allégations porte atteinte à notre travail, nous qui tâchons de tout mettre en œuvre pour offrir un environnement sécurisé et sécurisant aux enfants.

Je regrette vivement encore une fois qu'aucune personne ne se soit manifestée auprès de moi.

Le Président



M. Marcel JACQUIN